



Dossier de presse

Les PME aussi dématérialisent leurs factures !

Déploiement auprès de PME de la dématérialisation fiscale de factures à partir de PDF selon l'article 289 V du Code Général des Impôts

Contact :

Relations presse : Eric Wanscoor – 06 59 34 07 88 – eric.wanscoor@qweeby.com

QWEEBY – 16 rue Jean-Sébastien Bach – 42000 Saint-Etienne
www.qweeby.com

Espace presse : http://www.qweeby.com/qweeby_pour_la_presse.html

Sommaire

Sommaire	2
Edito	3
Emettre des factures dématérialisées devient incontournable	4
Dématérialiser, réellement, à partir d'un PDF : ça marche !	5
De la dématérialisation à la dématérialisation à valeur légale des factures.....	6
Bénéfices et enjeux de la dématérialisation	7
Le marché de la dématérialisation des factures	8
Retour d'expérience sur la dématérialisation de factures de PME et TPE.....	9
Qweeby, comment ça marche ?.....	10
A propos de Qweeby	11
Qwizz : Testez vos connaissances sur la Facture Dématérialisée Fiscale	12

Qweeby

Toute dématérialisation n'a pas valeur légale !

Dématérialiser un document renvoie à deux réalités. Soit dématérialiser le traitement du document, soit extraire les données pour les exploiter directement dans un ou plusieurs systèmes d'information. Dans le premier cas, on s'affranchit des contraintes matérielles liées au papier ; dans le second, on quitte le papier ou son image PDF. Les deux sont bien entendu compatibles.

Pour autant, toute dématérialisation n'a pas valeur légale. Et l'absence d'obligation « à dématérialiser » ne signifie pas absence de règles à respecter. **La loi du 13 mars 2000 donne une valeur probante à un document électronique si son intégrité est garantie et son auteur clairement identifié.** Dans le cas des factures, l'article 289-V du CGI stipule qu'elles peuvent être transmises par voie électronique, dès lors que l'authenticité de leur origine et l'intégrité de leur contenu, sont garanties au moyen d'une signature électronique.

Le marché de la dématérialisation de factures est en plein essor. **Près de 3 milliards de factures sont éditées chaque année en France dont seulement 3% au format électronique. La dématérialisation représentait un marché de 400 millions d'euros en 2009, en progression de 21% par rapport à 2008.** De plus en plus d'entreprises dématérialisent leurs documents, alléchées par les économies et les gains (temps, fiabilité, sécurité) permis par la dématérialisation.

Nouvel acteur sur le marché de la dématérialisation de factures, Qweeby propose un outil de dématérialisation innovant et résolument novateur (près de trois ans de R&D). Sans le moindre coût de mise en œuvre ou de maintenance, et opérationnel en quelques heures, Qweeby permet à toute entreprise, quels que soient ses outils, de transmettre rapidement, simplement et économiquement des factures électroniques à tous ses partenaires.

En mettant la dématérialisation à disposition de **toutes** les entreprises, y compris les plus petites, Qweeby ouvre de nouvelles perspectives au marché déjà dynamique de la dématérialisation !

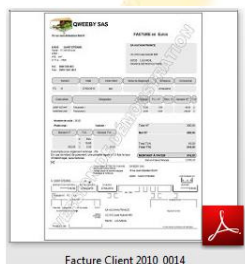
Emettre des factures dématérialisées devient incontournable

« La dématérialisation c'est l'avenir car c'est le sens de l'histoire »

La dématérialisation des factures est un sujet d'actualité. Le grand public et les professionnels s'y mettent, et les incitations de l'Etat en faveur des télé-procédures alimentent la dynamique.

Les donneurs d'ordres ont été en pointe, poussant leurs fournisseurs à avancer. Il est vrai que lorsqu'on reçoit plusieurs centaines de milliers, voire des millions, de factures par an, les enjeux sont de taille. A la suppression du papier (dématérialisation à valeur légale) s'ajoute l'automatisation du traitement des données contenues dans ces factures (suppression des ressaisies et des possibles erreurs, simplification du processus de traitement et des contrôles...).

Le déploiement de la dématérialisation à valeur légale est engagé de longue date par ces donneurs d'ordres. Les gros fournisseurs ont franchi le pas en se dotant d'outils EDI (Echange de Données Informatisé) permettant la dématérialisation selon l'option dite 289 bis du Code Général des Impôts. Il s'agit maintenant de convaincre la masse de tous les autres émetteurs de factures pour qui l'EDI n'est pas adapté ou qui ont des clients non équipés... en EDI !



Pour ces émetteurs de factures, qui constituent la masse des émetteurs, la solution idéale est l'option 289-V du Code Général des Impôts qui consiste à transmettre un fichier électronique signé. Ces émetteurs de factures ont besoin d'outils simples à mettre en œuvre et à utiliser, qui permettent de prendre en charge facilement leur facture, la transmettre de manière fiable et tracée, et, surtout, de l'assortir d'un fichier électronique exploitable par leurs clients, y compris les donneurs d'ordres.

Un tel outil était du domaine du rêve jusque récemment.

Qweeby, concepteur et opérateur de solutions de dématérialisation, propose un outil novateur qui répond à ce besoin : extrême simplicité de mise en œuvre sans frais d'installation, et avec un coût lié à l'usage. A partir d'un PDF produit directement par les outils de l'émetteur, quels qu'ils soient, Qweeby prend en charge de PDF pour le dématérialiser (dans le cadre fiscal défini par l'article 289-V du Code Général des Impôts). En complète transparence pour l'utilisateur, Qweeby extrait du PDF un flux électronique normé (format privé ou standard) et transmet l'ensemble au destinataire (directement par un protocole automatisé lorsque le destinataire l'a demandé ou via une plateforme web sécurisée et tracée, avec gestion de notifications et relances).

« Qweeby propose aux PME une alternative efficace à l'EDI, issue de 3 années de R&D »

Le respect du cadre fiscal permet la suppression du papier : c'est le flux électronique (PDF signé) qui porte la valeur juridique et fiscale.

Dématérialiser, réellement, à partir d'un PDF : ça marche !

Dématérialiser, ce n'est pas seulement réduire le recours au papier en limitant les impressions. **C'est surtout extraire les informations constitutives d'un document pour les exploiter de manière automatisée dans un système d'information.**

Scanner n'est pas dématérialiser ; encore moins faire circuler un PDF. Dans ces deux cas on fait circuler l'image d'un document papier. On dématérialise alors uniquement l'envoi du document. Pour aller au bout de la dématérialisation et en tirer tous les bénéfices il faut capter les données contenues dans ce document pour les intégrer dans le système d'information.

« Dématérialiser, ce n'est pas limiter les impressions ou faire circuler des PDF par mail ! C'est extraire les informations constitutives d'un document pour les exploiter de manière automatisée dans un ou plusieurs systèmes d'information »

Car finalement qu'est-ce qu'une facture ? Des données extraites d'un système d'information pour être transmises à un autre système : l'important ce sont ces données, pas leur transcription matérielle.

La véritable dématérialisation, celle qui rend les données exploitables, requiert un socle technique lourd pour extraire les données de leur contexte d'origine, les transmettre en toute sécurité, et permettre leur exploitation par le destinataire. L'EDI (Echange de Données Informatisé) en est un bon exemple. Son avantage majeur est la concordance des flux d'information avec les actions réalisées par les opérateurs, des différents partenaires, dans leurs systèmes d'information respectifs. Son coût et sa complexité le destinent aux grandes entreprises.

Pour autant, les PME émettent de nombreuses factures que leurs partenaires, grands comme petits, souhaitent de plus en plus dématérialiser. **Une facture reste une facture à traiter, indépendamment de son montant et de la taille de l'entreprise émettrice ou réceptrice.** Des solutions techniquement et économiquement acceptables pour ces petites entreprises sont nécessaires. Surtout que les portails et le WebEDI sont inadaptés, et que la numérisation des factures reçues coûte vite très cher.

« Le contexte est à la réduction des temps de cycle, à l'accélération des flux et à la chasse aux coûts : autant de bonnes raisons de dématérialiser ses échanges d'informations »

Dans un contexte d'accélération des flux, de concurrence forte, de réduction des temps de cycle pour limiter les stocks et accroître la réactivité de la chaîne d'approvisionnement, les besoins de fluidification des échanges d'information sont nombreux. **Echanger du papier par voie postale introduit des délais et des coûts de traitement inutiles.** Toutes les entreprises, y compris les plus petites, doivent pouvoir produire un flux d'information exploitable rapidement, directement, simplement et à coût limité.

Ces constats ont conduit Qweeby à proposer une solution capable de prendre en charge le flux de facturation des entreprises, quels que soient les outils utilisés pour le générer, pour assurer sa transmission rapide et tracée à l'ensemble des clients destinataires. Cette transmission est réalisée en conformité avec les dispositions légales (article 289-V du Code Général des Impôts) et, surtout, chaque facture est assortie de sa transcription en flux d'informations structuré exploitable par son destinataire.

Pour l'entreprise émettrice, il suffit de produire un PDF à partir de ses outils usuels, sans rien changer. **Les données contenues dans le PDF deviennent exploitables sans requérir de ressaisie. L'échange d'information est rapide et sécurisé, et surtout le destinataire peut intégrer les données dans son système d'information sans devoir tout ressaisir !**

De la dématérialisation à la dématérialisation à valeur légale des factures

Le terme dématérialisation recouvre plusieurs réalités qui renvoient à des choix techniques et pratiques différents.

A minima, les documents qui entrent dans les processus de l'entreprise sont scannés (numérisés) et leur image est prise en charge dans un workflow de traitement (contrôle, validation...). Le traitement du document dématérialisé est automatisé, donc plus rapide et sûr que le traitement manuel du papier. L'original reste le document papier : c'est lui qui porte la valeur légale et fiscale.

« La dématérialisation peut concerner le processus de traitement du document ou ses données constitutives. Ces deux réalités renvoient à des choix techniques et pratiques différents »

Dans une option plus avancée, l'image numérique du document est traitée en OCR (Optical Character Recognition) pour récupérer tout ou partie des données contenues que l'on intègre dans le système d'information. La suppression de la saisie du document réduit les coûts opérationnels et facilite les contrôles. Par contre, l'OCR requiert une intervention manuelle pour apprendre aux outils à reconnaître avec la fiabilité nécessaire les documents (organisation des données dans l'espace papier) et, parfois, des actions de contrôle dans les cas complexes pour traiter les ambiguïtés ou les imperfections de la numérisation.

Numériser en réception un document est un palliatif coûteux pour le récepteur et d'efficacité limitée : mieux vaut dématérialiser réellement à la source (à l'émission).

La dématérialisation à la source du document permet de le compléter, ou le remplacer par un flux d'information électronique qui contient toutes ses données constitutives, prélevées directement dans le système d'information d'origine. Dans le meilleur des cas toutes les informations du document sont récupérées pour produire des messages électroniques riches et conformes aux standards d'échange d'information (cas de l'EDI avec les standards EANCOM, EDIFACT...). Cette option requiert des composants techniques complexes. Dans le cas des factures, le respect des dispositions de l'article 289 bis du Code Général des Impôts confère au message électronique la valeur légale : le document papier devient inutile.

L'envoi d'un PDF par e-mail ne présente aucun avantage autre que l'économie des coûts d'envoi pour l'émetteur. Pour une facture transmise ainsi, l'émetteur comme le destinataire doivent imprimer le PDF car l'envoi mail ne présente aucune valeur légale. Dans tous les cas le destinataire se retrouve avec une image du document papier qui requiert une ressaisie, sauf à disposer de composants techniques permettant de lire virtuellement son contenu par RAD (Reconnaissance Automatique de Documents) et d'insérer ce PDF dans ses processus de traitement.

« Une facture PDF envoyée par e-mail permet des économies... à l'émetteur qui évite l'affranchissement et reporte les coûts d'impression sur le destinataire. Cet envoi ni sécurisé, ni tracé, n'a pas de valeur légale contrairement à un envoi via un outil conforme à l'article 289-V du CGI, comme un envoi avec Qweeby »

Dans le cas des factures, le recours au PDF est autorisé par l'article 289-V du Code Général des Impôts. Cette option reste peu usitée car elle n'est pas exploitable par le destinataire de la facture, sauf à disposer d'outils qui permettent de compléter facilement le PDF d'un flux d'information exploitable. **C'est justement ce que propose Qweeby en permettant à l'émetteur d'envoyer un PDF, signé électroniquement, qui est transmis au destinataire assorti d'un message électronique structuré normé intégrable directement dans son système d'information. Ce dernier gagne donc l'opération de saisie de la facture entrante.**

Bénéfices et enjeux de la dématérialisation

Dématérialiser des documents apporte de nombreux avantages :

- ✓ Réduire le coût et le temps de transmission des informations ;
- ✓ Réduire les manipulations liées au papier ;
- ✓ Faciliter le traitement des documents ;
- ✓ Permettre le traitement collaboratif des documents ;
- ✓ Réduire les temps de traitement des documents ;
- ✓ Réduire les coûts de traitement des documents ;
- ✓ Limiter les risques de pertes de documents ;
- ✓ Accroître la sécurité de l'information ;
- ✓ Limiter les erreurs de ressaisie ;
- ✓ Accroître le nombre de données gérées ;
- ✓ Affiner le niveau de contrôle des données du document ;
- ✓ Augmenter la productivité des opérations manuelles ;
- ✓ Supprimer des opérations redondantes et/ou sans valeur ajoutée ;
- ✓ Améliorer l'accès aux documents et aux informations ;
- ✓ Permettre un accès ubiquitaire aux informations et aux documents ;
- ✓ Réduire les coûts d'archivage ;
- ✓ Tracer les opérations réalisées sur les documents et données ;
- ✓ Faciliter la reproduction des documents.

En particulier, dématérialiser ses flux d'informations apporte à l'entreprise :

- ✓ Un levier pour réduire son empreinte carbone ;
- ✓ Une réduction sensible des coûts opérationnels directs (main d'œuvre) et indirects (affranchissement, papier, encre, archivage...) ;
- ✓ Une opportunité de cultiver une image innovante, dynamique et attractive en phase avec les nouveaux comportements liés aux technologies numériques ;
- ✓ Un facteur de différenciation par rapport à ceux qui ne dématérialisent pas ;
- ✓ Un atout pour fidéliser ses clients et remporter des marchés ;
- ✓ Un moyen de réduire ses temps de cycle et d'être plus efficace dans ses interactions avec ses partenaires commerciaux.

Enfin, être capable de dématérialiser ses flux d'information est un incontournable, un « must have », dans certains secteurs d'activité. Surtout, cela tend à être de plus en plus rarement un complément « nice to have ». Une entreprise incapable de dématérialiser ses flux réduit sa capacité à s'insérer dans une supply-chain étendue et à travailler avec les grands donneurs d'ordres qui les pilotent (distributeur ou opérateur industriel).

«La dématérialisation permet de jouer sur tous les tableaux : réduction des coûts, optimisation des processus, fiabilisation et sécurité des données... Sur un plan stratégique cela peut être un atout dans les négociations avec les donneurs d'ordres qui sont de plus en plus conscients des coûts administratifs. En plus cela donne une image positive teintée de développement durable... ! »

Le marché de la dématérialisation des factures

5 questions à Eric Wanscoor, président – fondateur de Qweeby



Les chiffres sur le marché de la dématérialisation donnent l'impression d'un marché gigantesque... qu'en est-il ?

« Le potentiel du marché est gigantesque : 3 milliards de factures sont émises chaque année en France, dont 10% sont dématérialisées. Cela laisse un fort potentiel de croissance. Encore faut-il savoir de quoi on parle : est-ce de la dématérialisation à l'émission ou une numérisation à réception des factures papier ? Il y a un effet d'optique car le processus de traitement d'une facture, de son émission par le fournisseur à son paiement par le client, est long et fait intervenir de nombreux acteurs. Tous ont donc une vision du marché selon leur positionnement dans le process. Et leurs chiffres s'additionnent puisqu'une même facture passe aux différentes étapes et intéresse cumulativement ces différents intervenants.

Comment s'explique la présence de tant d'acteurs différents ?

« Tous ces acteurs ont leur place dans le processus de traitement des factures, entre l'émission et le paiement. Ils sont légitimes même s'ils viennent de métiers différents : des acteurs de l'EDI car la facture est un message EDI, des acteurs du traitement du courrier car la facture est un courrier, des acteurs de la numérisation car la facture est un document à « scanner », acteurs de la gestion documentaire car la facture est un document à indexer, des acteurs du collaboratif car la facture suppose des processus de traitement et donc des workflows ad-hoc...
« Tous ces acteurs génèrent des économies par rapport à l'étape du processus à laquelle ils correspondent. Les contributions se mélangent, cela biaise les chiffres : on confond les effets de l'automatisation du traitement des factures avec leur transmission par mode électronique à valeur légale. Or les deux sont indépendants, bien que compatibles, et génèrent des économies différentes.

Avec un tel potentiel, pourquoi les choses ne vont-elles pas plus vite ?

« Justement, tout ce monde sur un même sujet génère de la confusion. La plupart des entreprises sont perdues. Entre le foisonnement des acteurs aux positionnements différents dans la chaîne de traitement, les aspects juridiques et fiscaux particulièrement contraignants et enfin les aspects techniques... les petites entreprises sont dépassées, affolées par un sentiment de complexité face à tous ces outils nécessaires pour simplement remplacer un bout de papier ! Alors qu'elles sont les premières à avoir intérêt à dématérialiser compte tenu des perspectives de réduction des coûts ouvertes, d'autant qu'elles émettent l'essentiel des factures. C'est donc à leur niveau que l'action est nécessaire pour dématérialiser à la source plutôt que de tenter de récupérer, à posteriori (c'est-à-dire à réception) les informations contenues dans les factures papier émises.

Pourquoi le PDF, qui n'est pas réellement une nouveauté, se retrouve-t-il sur le devant de la scène de la dématérialisation ?

« Longtemps le PDF était inadapté pour la dématérialisation puisque les données qu'il véhiculait étaient inexploitablement : je reçois un PDF et ensuite, qu'en fais-je... ? Je l'imprime et ressaisis son contenu. Ce n'est pas pour rien que l'on qualifie souvent le PDF de « cercueil à données » !
« Depuis quelques années, on arrive à récupérer efficacement les informations contenues dans le PDF. Ces données reprennent vie et peuvent être exploitées dans les systèmes d'information sans passer par l'étape ressaisie. Partons du PDF pour produire un flux dématérialisé exploitable, avec de surcroît la valeur légale.

Quelles sont les perspectives de la dématérialisation à partir d'un PDF ?

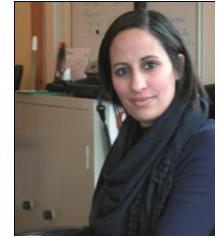
« Les perspectives sont importantes. En effet, tous les outils, tous les postes de travail peuvent générer un PDF. Il n'y a donc pas de limite à la production de PDF par les émetteurs d'informations, PDF qui seront convertis en message structurés introduits directement dans les systèmes d'information.

« La limite est que le bénéfice de l'intégration complète, telle que la permet l'EDI, à savoir la coordination totale et transparente des flux d'information avec les opérations réalisées dans les systèmes, est délicat à obtenir par cette voie. Mais malgré tout, quel gain par rapport à des solutions type webEDI qui imposaient des manipulations additionnelles (connexion, identification, ressaisie...)

Retour d'expérience sur la dématérialisation de factures de PME et TPE

5 questions à Hanane Benali, en charge de la relation client chez Qweeby

Hanane Benali accompagne les prospects et clients de Qweeby dans leur réflexion, puis dans la mise en place d'outils de dématérialisation.



Comment les PME réagissent-elles lorsqu'un donneur d'ordres leur demande de dématérialiser leurs factures ?

« Les petites entreprises ne connaissent pas ou très

partiellement le sujet. De ce fait elles ont peur du changement et craignent que cela modifie leur organisation de travail : que la dématérialisation apporte une charge de travail supplémentaire ou requière des modifications dans leurs outils.

« Nous nous rendons compte qu'il est difficile d'attirer leur attention car elles sont confrontées à de nombreuses tâches et priorités. Les démarrages prennent parfois plus de temps que nécessaire car les interlocuteurs sont peu disponibles. Par contre, dès qu'ils sont convaincus, les choses vont très vite.

Comment procédez-vous pour les décider à s'engager dans la dématérialisation de leurs factures ?

« Nous constatons que leurs nombreuses tâches et priorités quotidiennes rendent cette démarche un

peu difficile, nous attirons leur attention sur les avantages, et une explication de quelques minutes permet en général de les convaincre. Les démarrages demandent une première disponibilité, et l'expérience prouve que ça se passe très bien par une assistance bien rodée et disponible. Très vite le processus est opérationnel à leur grande satisfaction.

« Les utilisateurs qui ont démarré la dématérialisation de leurs factures se rendent compte du gain temps permis par la suppression de manipulations inutiles de papier ! Résultat ils veulent déployer à tous leurs clients »

Est-ce que cela signifie que le sujet ne les intéresse pas ?

« Pas forcément. Le sujet n'est pas au cœur de leurs préoccupations, ils

manquent de temps et de recul pour en percevoir tous les avantages. Dans les petites structures c'est souvent le chef d'entreprise directement ou la personne en charge de l'administration des ventes qui traite le sujet, en plus de son activité quotidienne.

« Il faut reconnaître que le sujet n'est pas évident. L'attention qu'ils accordent est directement liée à l'engagement de leur(s) client(s) donneur(s) d'ordres sur le sujet.

Quels retours avez-vous des

utilisateurs qui ont franchi le pas ?

« Dans un premier temps nous les conduisons à tester notre solution de dématérialisation. Cela leur permet de voir par eux même la facilité et la rapidité de mise en œuvre, et d'utilisation. L'accompagnement est primordial pour leur permettre de percevoir les avantages que la dématérialisation apporte concrètement.

« Cet accompagnement personnalisé les met à l'aise. Il facilite la communication et permet de faire passer les messages importants pour les convaincre. L'intérêt pour la dématérialisation n'est pas spontané, mais une fois les avantages compris et la confiance établie on peut le stimuler.

« Retour d'expérience : les petites entreprises trouvent la dématérialisation avec Qweeby simple et rapide. Nos interlocuteurs trouvent notre solution claire et facile d'utilisation. Ils se rendent compte du gain de temps permis par la suppression de manipulations de papier inutiles. La rapidité de mise en œuvre et la vitesse de transmission des factures les impressionnent également.

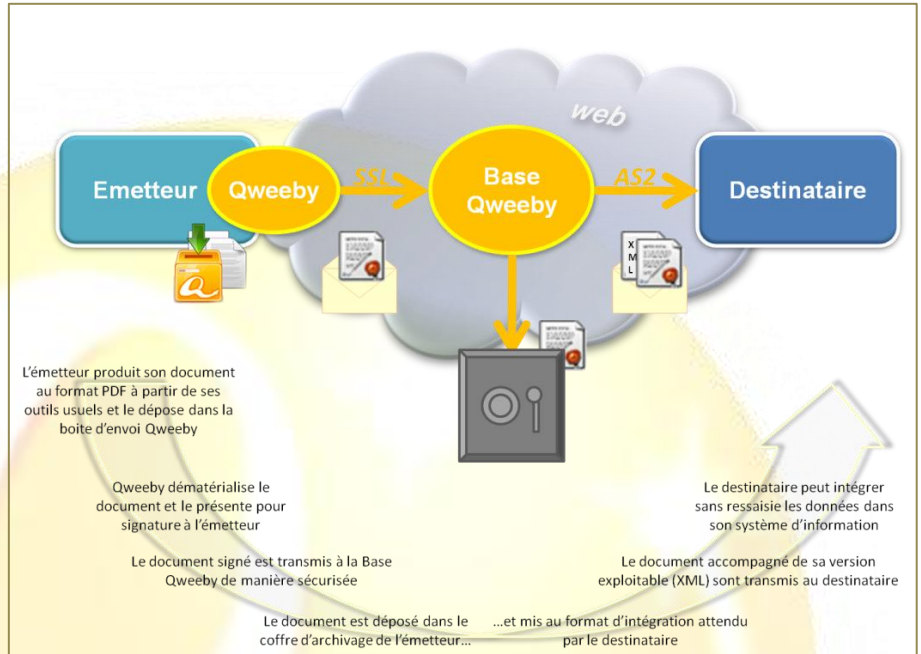
« Certains nous pressent même pour dématérialiser de la même manière avec tous leurs clients !

Que diriez-vous à une entreprise qui hésite à se lancer ?

« Essayez !

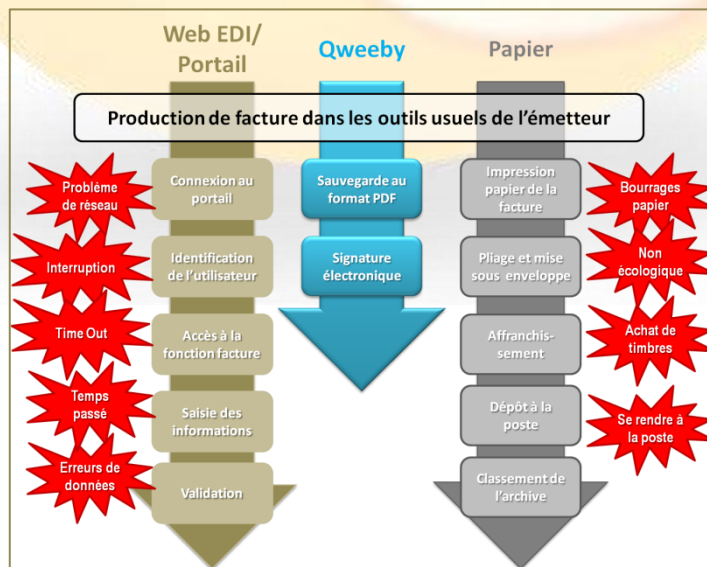
Qweeby, comment ça marche ?

Qweeby est un composant applicatif qui s'installe sur le poste de l'utilisateur qui désire dématérialiser ses documents pour les transmettre à ses partenaires. Ce composant se télécharge librement à partir du site Internet Qweeby, s'installe en quelques instants et fonctionne sur la plupart des environnements. Une fois installé, Qweeby prend en charge directement les documents à dématérialiser sans requérir de connexion à un portail ou requérir une ressaisie. L'utilisateur doit juste produire son document au format PDF, à partir de ses outils, quels qu'ils soient, puis le déposer dans la Boîte d'Envoi que Qweeby a installé sur son poste de travail, et c'est tout. Ce dépôt remplace l'impression et la mise sous pli qui deviennent inutiles.



Le document confié à Qweeby est dématérialisé (les données constitutives du document sont extraites), proposé à la signature de l'utilisateur (Qweeby est compatible avec

la plupart des certificats électroniques de signature existants) et transmis à la plateforme de traitement Qweeby. Ces trois opérations sont totalement automatisées : l'utilisateur doit uniquement saisir son code de signature électronique (lié à son certificat électronique). La plateforme de traitement Qweeby identifie le destinataire et applique les traitements destinés à produire le fichier d'intégration attendu (y compris des contrôles de cohérence sur les données). Le document dématérialisé originel (archive légale) est déposé dans le coffre fort électronique de l'émetteur puis transmis, accompagné du fichier d'intégration, au destinataire soit directement (protocoles automatisés pour les grands donneurs d'ordres comme Auchan ou les distributeurs recourant au GS1 XML), soit via la plateforme de transmission sécurisée QweebyNET (avec traçabilité de la transmission, notifications au destinataire, gestion des relances...).



A propos de Qweeby

Qweeby conçoit, développe et opère des solutions de dématérialisation destinées aux émetteurs d'informations. La spécificité de Qweeby est de partir d'un PDF produit par l'émetteur pour fournir au destinataire un fichier électronique structuré exploitable dans son système d'information (fichier d'intégration). Avec Qweeby tout PDF peut devenir un flux électronique structuré : puisque toute entreprise peut produire un PDF, désormais toute entreprise peut produire un flux structuré sans coût de mise en œuvre ni complexité technique.

Les outils de dématérialisation proposés par Qweeby sont issus de plusieurs années de recherche et développement. Ces outils ont été spécifiquement conçus à partir de technologies récentes pour les petites entreprises. Parce qu'ils ne sont pas basés sur des technologies anciennes (OCR, RAD...) et qu'ils ont été conçus à partir de l'observation des réels besoins des PME, les outils Qweeby sont d'une grande simplicité, se mettent en œuvre rapidement et sont particulièrement économiques à l'usage.

Le dispositif Qweeby est attesté par GS1 France pour la dématérialisation de factures dématérialisées fiscales conformément au standard GS1 XML.



Qweeby est le premier opérateur de dématérialisation à mettre ses outils (les vrais, pas une démo) en accès libre à partir de son site Internet (www.qweeby.com) afin de permettre à toute entreprise d'expérimenter la dématérialisation en pratique. Bien sûr les outils nécessitent une activation pour que la transmission soit effective. Malgré tout ils permettent de constater l'extrême simplicité, l'absence de contraintes de mise en œuvre et le confort d'utilisation.

Dans le domaine de la dématérialisation à valeur légale de factures (conformément à l'article 289 V du Code Général des Impôts) Qweeby propose une offre complète intégrant le certificat électronique de signature (en partenariat avec ChamberSign France) et une solution d'archivage électronique à valeur probatoire (en partenariat avec ArchivesLegalSolutions).

La société est implantée au cœur de la Zone Franche Urbaine de Montreynaud à Saint-Etienne. Elle est engagée dans les actions d'insertion des jeunes du quartier (75 % des collaborateurs sont des jeunes issus des quartiers rattachés à la ZFU) et dans un projet de local de développement durable (<http://www.la-grande-ourse.eu/>).

Qweeby participe aux actions de la fondation 100 000 Entrepreneurs (<http://www.100000entrepreneurs.com/> et <http://blog.100000entrepreneurs.com/>).



Qweeby, SAS au capital de 131 400 €, a été fondée en janvier 2009. Depuis juillet 2009 NOVARIS EQUITY accompagne le développement de l'entreprise. Qweeby est accompagné par la région Rhône Alpes (dispositif IDéclit Potentiel).

Qweeby est :

- Adhérent de GS1 France (GS1 Partenaires)
- Membre du ClusterEdit (Association des éditeurs logiciels en Rhône Alpes)
- Lauréat du Réseau Entreprendre (2009)



Qwizz : Testez vos connaissances sur la Facture Dématérialisée Fiscale

- 1- Je peux envoyer mes factures sous forme de PDF par e-mail oui non
- 2- L'accord de mes clients n'est pas nécessaire pour dématérialiser fiscalement mes factures..... oui non
- 3- Je peux conserver indifféremment sur papier ou sous forme électronique les factures dématérialisées que j'envoie ou que je reçois oui non
- 4- L'image obtenue par scan d'une facture papier reçue d'un fournisseur peut remplacer l'exemplaire papier pour l'archivage oui non
- 5- Signer électroniquement un document revient à insérer une image de ma signature manuscrite..... oui non
- 6- L'archivage électronique à valeur probatoire a la même valeur juridique qu'une copie sur un CD Rom oui non
- 7- Le plus important dans la dématérialisation c'est de permettre l'intégration automatisée des données oui non
- 8- La dématérialisation des factures réduit l'empreinte carbone des entreprises..... oui non
- 9- L'Etat accepte d'office des factures dématérialisées oui non
- 10- La signature doit être apposée par l'émetteur et document par document oui non
- 11- La dématérialisation des factures impose des manœuvres additionnelles à l'émetteur comme au destinataire oui non
- 12- Dématérialiser requiert un équipement spécifique et coûteux oui non
- 13- Tous les certificats de signature électronique permettent de signer des factures dématérialisées fiscalement oui non
- 14- Il est possible de conserver sous forme électronique les archives des factures envoyées à ses clients, même si elles ont été transmises sous forme papier oui non
- 15- La dématérialisation des factures impose de dématérialiser également les avoirs oui non
- 16- Dès que l'on dématérialise ses factures pour un client la loi impose de le faire pour tous oui non
- 17- Il est possible d'alterner, avec un même client, de la dématérialisation fiscale et des flux papier oui non
- 18- Le cadre légal de la dématérialisation doit être le même pour tous mes clients oui non
- 19- La dématérialisation fiscale de facture permet de réduire ses impôts oui non
- 20- La dématérialisation de ses factures permet des économies importantes oui non

Réponses sur le site www.qweeby.com – rubrique « pour la presse » - document « réponses au qwizz »